

CORÉE DU SUD

Amnesty International demande la libération des prisonniers d'opinion quelques jours avant l'anniversaire de la libération du pays

Index AI : AIFA 25/17/96

« Le gouvernement du président Kim Young-sam doit immédiatement libérer tous les prisonniers d'opinion du pays et mettre fin aux arrestations de citoyens qui n'ont fait qu'exprimer leur point de vue », a déclaré aujourd'hui (9 août 1996) Amnesty International, alors que le pays s'apprête à célébrer, le 15 août, le 51^e anniversaire de la libération de la Corée du joug japonais.

L'organisation de défense des droits de l'homme a choisi de lancer cet appel quelques jours avant la date de l'anniversaire, les autorités ayant parfois profité de la circonstance pour amnistier des prisonniers politiques.

« Le refus des autorités de réviser les procès de prisonniers injustement condamnés sous les gouvernements précédents est incompréhensible. Le programme de réforme du président Kim Young-sam ne change rien au sort de dizaines de prisonniers de longue date, incarcérés, sans espoir de libération, depuis les années 70 ou 80. Ces prisonniers ont apparemment été oubliés », a déclaré aujourd'hui Amnesty International.

Il existe plusieurs centaines de prisonniers d'opinion en Corée du Sud, parmi lesquels on recense des dizaines de détenus condamnés à de lourdes peines sous les gouvernements précédents au cours de procès non conformes aux normes internationales.

Certains cas, comme ceux de Yu Chong-sik, Lee Hon-chi et Kim Song-man respectivement emprisonnés depuis vingt et un, quinze et plus de dix ans, ont bénéficié d'un soutien international. Amnesty International estime qu'ils ont, à l'instar d'autres prisonniers, été condamnés en grande partie sur la base d'aveux arrachés sous la torture.

Depuis le début de l'année 1996, plus de 200 personnes ont été arrêtées en vertu de la Loi relative à la sécurité nationale. Il leur était reproché d'appartenir à des groupes de jeunesse, étudiants ou socialistes et de diffuser des documents « en faveur » et « faisant l'éloge » de la Corée du Nord. D'après Amnesty International, la plupart ont été arrêtés simplement parce qu'ils avaient exprimé une opinion contraire à celle du gouvernement.

Au nombre des détenus figurent 11 membres de la League of Korean Youth Workers (Ligue des jeunes travailleurs coréens) arrêtés le 24 avril pour avoir publié et diffusé des documents « en faveur » de la Corée du Nord. Deux enseignants, Soh Mi-oh et Hwang Yun-mi, eux aussi inculpés pour des motifs politiques non violents, ont été accusés d'appartenir au Young Patriotic Group (Groupe des jeunes patriotes). Des articles publiés dans le bulletin d'information du groupe et relatifs à la réunification du pays et au ralliement "pan-national" auraient violé la Loi sur la sécurité nationale.

Le 8 août dernier, des militants des droits de l'homme sud-coréens ont lancé une campagne pour obtenir la libération des prisonniers politiques et l'abolition de la Loi sur la sécurité nationale. Des centaines de prisonniers politiques auraient entamé une grève de la faim à la même période.

Amnesty International a demandé aux gouvernements successifs de modifier la Loi sur la sécurité nationale, qui frappe de longues peines d'emprisonnement des personnes qui ont uniquement exercé leurs droits à la liberté d'expression et d'association sans avoir usé de violence ni préconisé son usage. L'organisation de défense des droits de l'homme demande également la modification des lois qui restreignent les droits des travailleurs l